Nouvelle instruction pour le tri des archives publiques

L’instruction DAF/DPACI/RES/2009/018 relative au tri et à la conservation des archives produites par les services communs à l’ensemble des collectivités territoriales et structures intercommunales est parue le 28 août 2009.

Le groupe de travail chargé de la refonte de la circulaire AD 93-1 du 11 août 1993 relative au traitement des archives des communes poursuit ses travaux pour aboutir à une deuxième instruction destinée au traitement des seules archives communales.

Plus d'information ici.

Le Service Expertise et accompagnement en archivage du Centre de gestion reste à votre disposition pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter.